

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Avril 2013, n°16



DOSSIER

« L'avenir énergétique en Algérie : Quelles perspectives ? »

Société

Il faut avoir une politique claire contre la drogue
et régler le problème sexuel des Algériens

Droit

Projet d'amendements à la loi sur les hydrocarbures

Khaled.R

Culture/Médias

50 ans de littérature féminine : la frontière du silence

Nadia Aqsous

Mémoire

La doctrine soufie et la résistance algérienne au 19^e siècle

Bakhta MOUKRAENTA

مختارات الصحفية الجديدة

Sommaire

N° 16, Avril 2013

Dossier

« L'avenir énergétique en Algérie : Quelles perspectives ? »

L'avenir énergétique de l'Algérie

Souhila Cherfi, p.4

Un plan Marshall pour les énergies renouvelables

Tahar Mohamed Al Anouar, p.5-6

Les hydrocarbures non conventionnels : Choix judicieux ou
fausse solution pour l'Algérie ? *A.B, p.6*

Pour Sonelgaz, l'énergie solaire ne peut être qu'un appoint

AÏSSA BOUZIANE, p.7

Société

Il faut avoir une politique claire contre la drogue et régler le
problème sexuel des Algériens , p.8

Une association veut voiler 500 fillettes en 2013

Amel Blidi, p.9

Droit

Projet d'amendements à la loi sur les hydrocarbures

Khaled.R, P.10

Nouveau projet de loi : Des condamnés pourront exercer
une activité commerciale, *Yazid Alliat, p.11*

Culture/Médias

50 ans de littérature féminine : la frontière du silence

Nadia Agsous, p.12

Résidence franco-algérienne pour le livre jeunesse

Hind. O, p.13

Mémoire

La doctrine soufie et la résistance algérienne au 19^e siècle

Bakhta MOUKRAENTA, p.14

Célébration du «S'boue» à Timimoun La fête dans la tradition

Sihem Oubraham, p.15

Bibliographie, p.16

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadioui Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Le CDES fête ses 50 ans
le 04 Mai 2013 de 9 H à 18 H
Centre Pierre Claverie
05, Rue d'Escalonne St Eugène Oran

Ont collaboré à ce numéro

Riadh CHIKHI, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Mehdi
SOUIAH, Leila TENNCI, Fouzi BERRIAH, Lamia TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

« L'avenir énergétique en Algérie : Quelles perspectives ? »

Editorial

« Sous un bon gouvernement, la pauvreté est une honte; sous un mauvais gouvernement, la richesse est aussi une honte. »

Confucius (Extrait de Livre des sentences)

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, la notion de gouvernance est au centre des préoccupations des gouvernants, des gouvernés, ainsi que des organismes au service du développement. L'Algérie, comme tous les Etats des pays en développement, est appelée à promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques économiques et dans les différentes politiques de développement.

Le « Soleil d'Allah » brille sur le monde entier, mais un peu plus sur l'Algérie. Partant de cette réalité lumineuse, les autorités publiques ont élaboré un programme de développement des énergies renouvelables. Il sera notamment axé sur l'énergie solaire et éolienne. Le but principal de cette nouvelle politique est de préparer le pays à l'ère post-pétrolière. S'agissant du Plan énergie renouvelable, on ne peut qu'applaudir à cette prise de conscience d'aller vers de telles perspectives. C'est d'autant plus important, qu'étant mono-exportateur, le pays s'est enfoncé au fil des ans dans une dépendance paresseuse et nous sommes passés de 30% de dépendance dans les années 70 à pratiquement 98% actuellement.

La situation du gaz est plus délicate surtout avec l'avènement des gaz non conventionnels (gaz de schiste) développés d'une façon intensive aux Etats-Unis et qui ont perturbé le marché spot. Là encore, miser aussi sur les gaz de schistes algériens ne nous prémunit en rien contre l'extinction inexorable des 4500 milliards déclarés de gaz naturel avec un rythme de production aussi effréné qui atteindra rapidement les 200 milliards de m³/an. A ce rythme, l'horizon 2030 verra sûrement un bouleversement total de notre façon de consommer l'énergie.

Nos dirigeants doivent porter leurs attentions sur la nécessité d'un cap pour l'utilisation rationnelle et rationnée de cette manne pétrolière en assurant non seulement le développement de l'Algérie actuelle mais en assurant aussi celui de générations futures. Il y a de ce fait, nécessité d'un débat sur cette frénésie à gaspiller ces ressources.

Par extension, l'eau, l'énergie et l'environnement sont le triptyque autour duquel devrait s'articuler, dans une grande mesure, le développement économique scientifique du pays pour les prochaines décennies et ce pour que l'Algérie puisse s'orienter vers une démarche de développement durable à long terme.

Riadh CHIKHI

L'AVENIR ENERGETIQUE DE L'ALGERIE :

Quelles seraient les perspectives de Consommation, de production et d'exportation du pétrole et du gaz, en Algérie, à l'horizon 2020-2030 ?

Souhila Cherfi



En Algérie, Les hydrocarbures occupent une place très importante dans le développement économique du pays. L'accroissement de la rente pétrolière suite à l'augmentation conjointe des volumes produits et du cours des hydrocarbures, a permis une croissance moyenne du PIB de 4% par an entre 2001 et 2007. Avec des hypothèses de taux de croissance économique de 3%, et un taux de croissance démographique de 1,6% par an, pour la période 2007-2030, le taux de croissance de la demande énergétique serait compris entre 2,8% et 4,3% par an pour la période de projection ; Le marché algérien absorberait en énergie primaire, 61,5 Millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2020 et 91,54 Mtep en 2030 contre 52 Mtep en 2007 et 66,45 Mtep en 2008, du scénario faible.

Le Gaz Naturel, avec un taux de croissance annuel moyen de la consommation de 4,7% (scénario Fort) et 3% (scénario faible) entre 2007 et 2030, prendra des parts de marché au pétrole, qui verra tomber sa part de la consommation totale d'énergie primaire.

Mesurée par le ratio réserves/production ; L'espérance de vie des réserves en Algérie est d'environ 35 ans ; à partir de 2008. Sur cette période, le tiers des réserves sera destiné pour couvrir les besoins du

marché domestique, le reste soit les 2/3 sera destiné à l'exportation.

La production de pétrole évoluera d'une moyenne de 2% par an jusqu'en 2015 pour atteindre le plateau de production, ensuite elle déclinera d'une moyenne de 5,6% par an jusqu'en 2020 puis de 7% jusqu'à la fin de période de projection. Pour le Gaz, l'Algérie augmentera de 30% sa capacité de production de Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

Cependant, les exportations vont croître de 2% an jusqu'en 2015, puis atteindre le plateau de 1092,5 Milliards de barils équivalent pétrole, pour ensuite décliner de 1,3% par an.

La croissance des exportations liquides sera portée par les exportations du pétrole brut ; cependant selon nos estimations, le quota de l'OPEP pour les exportations algériennes atteindra 1,70 mb/j en 2015.

Ces travaux de prospective ont, ainsi, pour vocation d'éclairer la décision publique, alors que les choix à opérer mettent en jeu des ressources considérables. Les investissements à réaliser en matière énergétique sont d'une grande ampleur financière et technique.

Du pétrole et du gaz il y'en aura encore pour de nombreuses années

dans notre pays, même en suivant les scénarios les plus pessimistes ; Les ressources sont considérables, mais rien ne saurait garantir quelles seront exploitées assez rapidement pour faire face au niveau de la demande prévue dans les différents scénarios. Aussi, les incertitudes sur les sources d'approvisionnement nécessaire pour répondre à la demande croissante, ainsi que sur le coût de production de ce pétrole et sur son prix à la consommation, sont très élevés. Pour s'assurer de disposer d'approvisionnements énergétiques suffisants, une action du gouvernement s'impose pour réduire la consommation en incitant les entreprises, les ménages et les automobilistes à changer leur mode de consommation afin d'améliorer l'efficacité énergétique, par la mise en place d'incitations financières voir même des cadres réglementaires appropriés ; à titre d'exemple la suppression des subventions des prix locaux pourrait grandement contribuer à la diminution de la consommation domestique.

Au temps actuel, le pétrole et le gaz sont deux sources énergétiques vitales pour l'économie de notre pays, la prospérité future dépend du secteur des hydrocarbures : assurer des approvisionnements énergétiques suffisants pour répondre à la croissance de la demande, avec des prix raisonnables, reste le défi majeur pour notre pays. Aujourd'hui l'économie algérienne est totalement dépendante du pétrole et du gaz, mais il est encore temps d'emprunter une nouvelle trajectoire, en développant des énergies alternatives.

Les cahiers du
cread
N° 96 -2011

Un plan Marshall pour les énergies renouvelables

Tahar Mohamed Al Anouar
DK News

Le professeur Chitour Chamseddine, directeur de recherche à l'Ecole Polytechnique d'Alger a animé une conférence-débat... sur la stratégie énergétique algérienne à l'horizon 2030.

Une nouvelle carte de l'énergie

Le professeur Chitour a rappelé... les facteurs de changement géopolitiques, les marchés et la nouvelle carte de l'énergie telle qu'elle se dessine... L'urgence climatique et la diminution des stocks d'énergies fossiles au niveau de la planète poussent la communauté internationale à trouver des réponses dans les énergies alternatives, notamment les énergies renouvelables qu'on appelle aussi alternatives, vertes et propres, à horizon 2030.

Les modèles nationaux énergétiques doivent faire l'objet d'une adaptation au réchauffement climatique qui impose de trouver une alternative de substitution aux énergies classiques : charbon, gaz, fuel. Pour l'orateur, l'Algérie, si elle veut exister doit trouver des solutions à des questions tout à fait essentielles, celles concernant l'énergie, l'eau, l'environnement, les perturbations climatiques. Notre pays doit trouver la parade...

Le professeur Chitour parle de boulimie énergétique à propos des pays développés qui confine au gaspillage. Dans notre pays, le niveau de vie des Algériens va dans le sens d'une amélioration des conditions de vie avec acquisition de produits qui améliorent le confort (téléphone, frigo, lave-vaisselle). Le problème, c'est que ces niveaux de vie sont essentiellement assurés par la rente. Là se situe le nœud du problème, car il n'y a pas de productivité, pas de production de richesse.

La durée de vie des énergies fossiles est évaluée à 200 ans pour le charbon, 40 ans pour le pétrole, 60 ans pour le gaz qui peut bénéficier d'un sursis avec le gaz de schiste, d'au moins une quinzaine d'années. C'est ce dont dispose la planète.

L'eau, une question vitale

Il y a aussi le problème du changement climatique qui est devenu aujourd'hui une urgence



pour la planète. Les modèles énergétiques doivent donc... faire l'objet d'une adaptation au réchauffement climatique...

La question de l'eau est vitale. Le professeur Chitour rappelle... ce que ce problème suscite comme tensions dans le monde, les risques de conflit qu'il génère à propos des pays qui bordent le Nil, le contentieux à propos de la question qui existe entre l'occupant israélien et les Palestiniens. L'orateur évoque aussi les questions relatives à l'érosion, la déforestation, la sécheresse, les situations de famine qui sont le lot de certaines régions dans le monde. Pour l'exemple, en Algérie on a une connaissance imparfaite de notre potentiel forestier. Une œuvre comme le barrage vert a été arrêtée, bien qu'à présent, on cherche à le réactiver, comment peut-on s'en sortir?... Il y a la réalité scientifique et technologique, 90 % de l'énergie consommée actuellement provient des énergies fossiles.

Il y a des efforts dans notre pays en faveur des énergies renouvelables, mais force est de constater que 87,88 % de l'énergie provient des énergies fossiles. Si l'eau vient à manquer, que faut-il faire ? Il y a un besoin de 64 milliards de m³ d'eau dans le monde. Le gaspillage des énergies est redoutable...

L'orateur souligne que l'Algérie n'est pas assez attentive à ces problèmes...

Extraire ce dont on a besoin

Comment aborder 2030 pour notre pays ? La stratégie, c'est extraire ce dont on a besoin. Notre meilleure banque est notre pétrole. En allant vers une économie et une

rationalisation de l'énergie, on pourrait s'accorder un sursis. Il faut aller vers l'utilisation des énergies les moins polluantes comme le gaz naturel, vers aussi comme autre étape, l'alternative verte et propre...

Energie solaire : de formidables possibilités

L'énergie solaire a de formidables possibilités. Certains spécialistes parlent de complémentarité entre gaz naturel et solaire. La planète, à travers l'énergie solaire, peut répondre aux besoins de la population. Les possibilités sont énormes. Les énergies renouvelables sont devenues compétitives. Le Sahara est capable de répondre 1000 fois à une demande d'énergie...

Le potentiel éolien et ses énormes capacités

Dans un autre ordre d'idées, le potentiel éolien peut offrir lui aussi de grandes possibilités. L'éolien peut suffire à couvrir deux fois la consommation en énergie de la planète si on mettait les moyens en place... Le Pr Chitour suggère que pour notre pays, un plan Marshall soit élaboré pour la prise en charge de telles problématiques. L'éolien par exemple, revient cher en Algérie parce qu'on a fait dans la démesure concernant la construction des barrages. L'orateur en vient au constat, que l'on a oublié ce que l'on savait faire dans notre pays. L'introduction du gaz naturel a

fait, relève l'orateur, qu'on a laissé tout tomber (eau, charbon, etc.). Personne ne connaît non plus le potentiel forestier. Notre biomasse pourrait parce qu'il n'y a pas d'entretien. 4 % de l'énergie pourrait provenir de la biomasse dans le monde.

Le modèle d'importation en cause

Le professeur Chitour met par ailleurs en cause le modèle d'importation. On importe de tout dans une sorte de gouffre financier... (voitures, électroménager etc.). Il n'y a aucune coordination entre les institutions (énergie, commerce, industrie etc.). Il faut pour cela une stratégie globale, dire par exemple que tels ou tels produits ne rentrent pas (voitures diesel, etc.).

On ne peut continuer à brader notre gaz, parce qu'on a du sirghaz. S'il n'y a pas de vérité des prix, il n'y aura jamais de modèle d'énergie. Il faut des prix progressifs comme il en existe ailleurs en matière de consommation d'énergie. C'est cela

l'équilibre. C'est cela aussi la justice sociale. Dans le même temps, on donnera leurs chances aux générations à venir en préservant nos ressources d'un énorme gaspillage.

Aller vers l'écocitoyenneté

Aller vers l'écocitoyenneté, voilà ce qui serait profitable pour le pays. Alger consomme comme 40 wilayas prises dans leur globalité et 5 millions de tonnes de déchets urbains ne sont pas recyclés. Ce potentiel représente un gisement de l'ordre de 1,33 million de TEP (tonne équivalent pétrole) par an. Un milliard de dollars d'économie pourrait être réalisé si on parvenait à favoriser des économies d'énergie en matière d'habitat (logements intelligents).

Le gaz de schiste : un mauvais signal

Le gaz de schiste, c'est un mauvais signal qu'on donne ... C'est une technologie difficile, 15000 m³ d'eau

potable sont nécessaires pour un forage. Il y a l'utilisation de produits chimiques. Les coûts sont particulièrement élevés... Il faut y aller quand la technologie sera maîtrisée et l'impact sur l'environnement réduit à son maximum... Une stratégie en la matière, une stratégie d'ensemble même, doit tenir compte de l'environnement international. En conclusion, le Pr Chitour évoquant la stratégie énergétique, estime que le futur doit être concentré sur un frein à donner aux énergies fossiles, à l'élaboration d'un plan Marshall pour les énergies renouvelables pour privilégier la consommation locale.

portail.cder.dz

le 10 Mars 2013

Les hydrocarbures non conventionnels Choix judicieux ou fausse solution pour l'Algérie ?

A. B. Maître de conférence

Faculté des sciences et de la technologie Université de Bouira

Le premier ministre A. Sellal déclarait récemment que «le pétrole et le gaz de schiste seront exploités» car «tous les pays du monde exploitent ces énergies» (sic) et que «de toutes façons, il n'y a pas d'issues.

Beaucoup de spécialistes ont alors exprimé... leurs réticences sur un choix déjà très controversé dans des pays où l'approvisionnement en énergie constitue pourtant une question de souveraineté nationale. Sans mesurer les risques potentiels d'une telle décision, le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures est présenté à l'Assemblée Populaire Nationale.

Dans son intervention, le ministre de l'Énergie et des Mines, Y. Youcefi affirmait... :

«A l'horizon 2030, notre consommation en produits énergétiques se chiffrera à 80-85 milliards de dollars par an. Si nos ressources conventionnelles venaient à se tarir, et si nous décidons de ne pas exploiter les hydrocarbures non conventionnels, comment pourrions-nous régler cette facture sans un niveau acceptable d'exportations d'hydrocarbures», prévient-il en rappelant «les difficultés qu'a connues l'Algérie au milieu des années 1990 pour assurer ses besoins en raison de la baisse des cours de pétrole et du manque des moyens de production d'hydrocarbures durant cette période». Si les arguments avancés par les autorités algériennes

pour justifier leur décision d'exploiter le gaz et les huiles de schiste ont toutes les apparences de la rationalité, le collègue des experts estime en revanche, que l'ensemble des coûts environnementaux, énergétiques et financiers liés à cette industrie risquent de dépasser les maigres bénéfices qu'en tirera l'Etat algérien. Pis encore, on considère que cette option est une démonstration d'allégeance du gouvernement algérien aux pressions exercées par les compagnies pétrolières étrangères voulant faire de l'Algérie leur terrain d'expérimentation au moment où elles ne sont pas autorisées à exploiter ce type d'énergie dans leurs pays d'origine...

La compagnie pétrolière nationale Sonatrach envisage, dans son programme 2012-2016, d'investir 80 milliards de dollars dans l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels. Une somme alléchante convoitée par les multinationales qui ne se soucient guère des risques potentiels associés, notamment, aux coûts énergétiques et à la santé publique.

Le caractère énergivore de la production de gaz de schiste est l'un des facteurs qui rendent cette ressource peu attrayante au plan climatique et économique... Investir dans l'exploitation de combustibles non conventionnels tels que le gaz de schiste équivaldrait donc à s'engager dans un cul-de-sac environnemental, énergétique et économique... Qui va assumer le

fardeau financier lié aux installations de traitement si complexe des eaux usées produites par le secteur gazier ? A titre indicatif, le coût d'installation et d'utilisation d'une seule usine d'épuration est de l'ordre de 55 millions de dollars. Dans le contexte Algérien où l'eau est plutôt une denrée rarissime, l'approvisionnement des puits non conventionnels en liquide de fracturation se fera par l'exploitation des eaux résiduelles jusque-là utilisées par les populations locales pour leur vie et pour le développement de l'agriculture saharienne...

Contrairement au discours qui présente l'industrie du gaz de schiste comme «propre» et en fait une importante source de développement économique au pays, des spécialistes de l'environnement et du domaine énergétique mettent en lumière les nombreux coûts environnementaux et financiers de cette filière pour les citoyens et l'État.

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 30 Janvier 2013

Pour Sonelgaz, l'énergie solaire ne peut être qu'un appoint

AÏSSA BOUZIANE

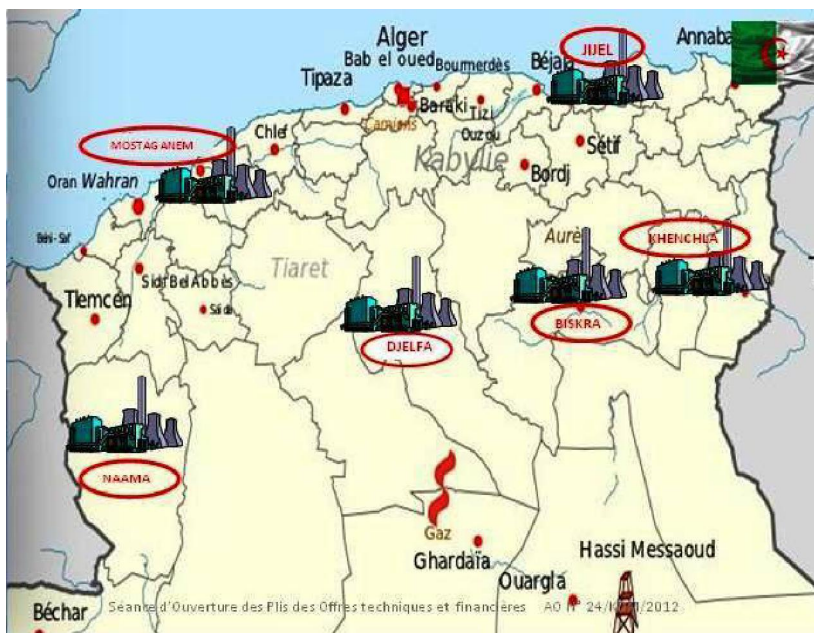
Le PDG de Sonelgaz, M. Noureddine Bouterfa, a exclu, dimanche, que l'énergie solaire puisse jouer un rôle majeur en Algérie. Confirmant les appréhensions traditionnelles des autorités algériennes envers une énergie « intermittente », M. Bouterfa a déclaré, au cours d'une émission de radio, qu'il serait erroné de miser sur le solaire comme source principale de production d'énergie. Ce serait « inconcevable ».

M. Noureddine Bouterfa est plein de certitudes, particulièrement quand il s'agit d'écarter le recours aux nouvelles sources d'énergie. « Le solaire n'a rien à voir avec satisfaction de la demande » algérienne en énergie, une demande dont l'augmentation est désormais à deux chiffres, a-t-il déclaré dimanche au cours d'une émission de radio.

Pour M. Bouterfa, l'énergie solaire ne peut être qu'un « appoint » ou un « complément » aux énergies conventionnelles, tant que les problèmes de stockage ne sont pas résolus. Or, les technologies de stockage n'ont pas évolué, a-t-il dit, rappelant que la technique la plus connue, celle du « sel fondu », et celle qui pointe, celle de la céramique, ne sont pas encore performantes.

L'argumentaire de M. Bouterfa est assez simple. Un pays ne peut pas bâtir son système énergétique sur « une source intermittente », a-t-il dit. Ce serait « inconcevable ». Par contre, il envisage d'en faire un « complément » pour le gaz naturel. Du reste, dit-il, même le sud algérien, dont les potentialités en énergie solaire sont élevées, est alimenté en énergie produite à partir du gaz naturel, a-t-il indiqué.

De cette analyse, découle une position peu enthousiaste envers le projet Desertec, un immense projet supposé alimenter l'Europe en énergie solaire produite dans le Sahara algérien. C'est un projet « de très long terme », souligne-t-il, sans s'y engager de manière particulière. Il se déclare ainsi favorable à la construction de centrales énergétiques fonctionnant à l'énergie solaire et destinées à l'exportation, à condition de « trouver des marchés et des financements ». Ce qui revient à dire que M. Bouterfa invite ses partenaires à fournir le financement, à garantir les marchés, et à apporter les technologies que Sonelgaz ne maîtrise pas suffisamment.



La production est suffisante, la distribution ne suit pas

Au plan interne, M. Bouterfa a balayé d'un revers de la main les reproches adressés à Sonelgaz, affirmant qu'on se trompe de diagnostic. Pour lui, l'Algérie ne souffre pas d'une insuffisance de production d'électricité, mais d'une défaillance dans le transport et la distribution. En outre, l'année 2012 a été exceptionnelle, avec ses pics de chaleur et de consommation d'énergie, et ne peut pas être prise pour exemple, a-t-il dit.

Les mesures prises, avec les interconnexions et les nouvelles installations permettent d'envisager 2013 sous de meilleurs auspices, a affirmé M. Bouterfa, précisant que Sonelgaz prévoit d'installer 6.000 postes de transformation avant l'été 2012, ainsi qu'une capacité supplémentaire de production de 2.000 mégawatts.

Dans le sud-est, qui a connu des sérieuses perturbations en été, « le réseau est bon », selon M. Bouterfa. Le retard a été rattrapé, avec les interconnexions réalisées, dans le cadre d'un programme qui a coûté près d'un milliard de dollars pour cette seule région.

« Je serais ravi qu'on révise les prix »

Par ailleurs, le PDG de Sonelgaz a affirmé la nécessité de s'adapter aux nouvelles données. La consommation algérienne connaît une augmentation à deux chiffres. Elle atteint des pics très élevés, mais qui durent très peu de temps, en raison notamment de la poussée de la climatisation, a-t-il

indiqué. Il faut donc se renforcer pour faire face à cette pointe de consommation enregistrée en été. Mais de manière générale, la situation a radicalement changé. « Pendant longtemps, l'électricité, c'était la lumière et le réfrigérateur. Aujourd'hui, c'est autre chose. Même l'électrification rurale a changé de contenu », a-t-il dit. Quant aux réseaux « conçus sans secours, ils doivent être réaménagés ». « Il faut revoir les normes », a-t-il conclu.

La production algérienne d'électricité doit doubler au bout de six ou sept ans pour répondre à la demande, qui connaît une croissance à deux chiffres. Les capacités actuelles sont de 10.000 mégawatts, et un programme de 12.000 mégawatts a été lancé, pour atteindre 20.000 mégawatts en 2017.

Cette politique bute toutefois sur une question de prix, qui déstabilise l'équilibre financier de l'entreprise. Mais M. Bouterfa a refusé de se prononcer sur le prix de l'électricité, qui reste fortement subventionné. Cela relève du gouvernement, a-t-il, affirmant toutefois : « en tant que manager, je serais ravi qu'on révise les prix ».

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 04 Novembre 2012

ENTRETIEN AVEC LE SOCIOLOGUE **NACER DJABI** SUR LES KIDNAPPINGS D'ENFANTS EN ALGÉRIE

« Il faut avoir une politique claire contre la drogue et régler le problème sexuel des Algériens »

Comment expliquez-vous l'ampleur du phénomène de la violence contre les enfants en Algérie depuis quelques mois ?

Nous ne savons pas s'il y a une hausse ou pas de ce phénomène, car nous n'avons pas de statistiques qui nous disent clairement que le nombre (de kidnappings ou d'assassinats, nldr) a augmenté. Et ce problème de statistiques se pose pour beaucoup d'autres phénomènes de société. À l'issue du Conseil interministériel de dimanche, les autorités ont annoncé avoir enregistré quatre cas de kidnappings d'enfants en 2010 et 32 en 2012. Là encore, nous ne savons pas s'il s'agit des statistiques de la gendarmerie, de la police ou des deux services de sécurité.

Mais on entend de plus en plus parler de ce phénomène...

Il y a beaucoup de phénomènes qu'on ne connaissait pas et dont on ne parlait pas avant. Cela ne veut pas dire qu'ils n'existaient pas. L'Algérie a connu, de tout temps, comme d'autres pays, ce genre de phénomènes, comme la pédophilie et les rapt d'enfants. Ce sont la presse, les médias et les réseaux sociaux qui font que ces phénomènes soient aujourd'hui connus du grand public. Ça devient très médiatisé grâce à ce qu'on a comme moyens de communication. Et les gens l'acceptent moins qu'avant. Les familles les dénoncent et les enfants en parlent.

La société algérienne devient-elle plus violente qu'avant ?

Je ne crois pas qu'on est spécialement violent. Ces phénomènes existent partout dans le monde. Sinon, comment expliqueriez-vous l'histoire d'un Américain qui tue une trentaine d'écoliers qu'il ne connaît pas en une seule journée. En Algérie, on n'est pas arrivé à ce stade. Et puis, le fait

que les gens soient choqués de cette manière veut dire qu'ils sont contre la violence, et qu'au fond, ils ne sont pas violents. Ce sont les conditions de vie qui font des Algériens ce qu'ils sont aujourd'hui.

Beaucoup réclament la peine de mort contre les auteurs de l'assassinat des deux enfants à Constantine...

C'est la mauvaise solution et la plus facile, quand on est sous le choc. La solution pour eux serait donc d'éliminer les deux tueurs et qu'on n'en parle plus. Au fond, si on cherche bien, ces deux présumés



assassins pourraient aussi être des victimes. Des personnes qui étaient peut-être au chômage, qui vivaient dans des conditions socioéconomiques catastrophiques, qui consommaient de la drogue et qui vivaient une misère sexuelle extraordinaire. La question qu'on doit se poser est comment ces choses-là arrivent. Pourquoi des jeunes et des moins jeunes arrivent au stade de kidnapper et de tuer des enfants.

Quelles sont justement les raisons qui poussent à de tels actes ?

Le premier point est la drogue. L'Algérie était une société de transit, qui en consommait très peu. Aujourd'hui, ça s'est généralisé de manière extraordinaire. Et s'il y a une peine capitale à appliquer, ça devrait être contre les barons de la drogue.

Le deuxième est la misère sexuelle des Algériens. Il ne faut pas se voiler la face. L'Algérien n'arrive plus à se marier et à satisfaire ses besoins sexuels dans un cadre plus ou moins légitime. Donc, la perversion se manifeste de plusieurs manières, dont la méchanceté et l'agression contre les femmes. On vit dans une société où les gens qui n'ont pas d'argent, de voitures ou d'appartements vivent une misère sexuelle extraordinaire.

Le troisième point est la gestion de nos villes. 67% des Algériens y vivent et sont devenus donc des « citadins ». Mais de quelles villes s'agit-il ? La nouvelle ville Ali-Mendjelli est un drame dénoncé, non seulement par ses habitants, mais aussi par des responsables et des ministres. Et ce n'est qu'un exemple. On a des milliers de Ali-Mendjelli à Alger, à Oran et à Sidi Bel Abbès. On construit des villes où il n'y a ni stade, ni salle de cinéma, ni théâtre, ni espaces verts.

Comment y remédier ?

D'abord, il faut avoir une politique claire contre la drogue. Car, avec la drogue, le voleur devient assassin. Ensuite, il faut régler le problème sexuel des Algériens. Et enfin, humaniser ces quartiers qu'on construit. Ces nouveaux quartiers qui ressemblent aux ghettos de l'Afrique du Sud, avec leur lot de prostitution, de violence, de drogue et de chômage. Nos responsables vivent dans les quartiers chics ou à Club des pins. Ça fait au moins la deuxième génération qui y vit. Ils ne savent pas ce qui se passe à Aïn Naâdja, à Alger ou à Fort-de-l'eau.



le 18 Mars 2013

Une association veut voiler 500 fillettes en 2013

Ouled Yaïch, ses ruelles non goudronnées, ses cités austères et ses quatre mosquées. C'est là que l'association El Daâwa, créée en 1989, se bat pour voiler les fillettes de 10 à 15 ans.

En cinq ans, pas moins de 300 mineures, vivant dans la wilaya de Blida et ses environs, ont suivi le programme initié par des prêcheurs de l'association, portant le foulard et suivant assidûment des cours de Coran.

Cette année, la petite association de Ouled Yaïch espère faire porter le hidjab à 500 fillettes. A cette occasion, les cheikhs de l'association El Daâwa prévoient d'organiser une grande cérémonie avec prêches, gâteaux, psalmodies du Coran et invités prestigieux dont le sulfureux prédicateur wahhabite, Nabil El Awadi. Des cadeaux – foulards et tuniques longues – seront distribués aux jeunes filles voilées.

La visite de ce même prédicateur en Tunisie avait renforcé les clivages au sein de la société tunisienne, dont une partie manifestait contre sa venue et exprimait son courroux de le voir poser devant les caméras et les appareils photos, avec des fillettes de la région de Zarzis, toutes vêtues de hidjab.

En Algérie, peu de voix s'élèvent contre ce qui s'apparente à de la propagande islamiste, ce qui a le don d'exaspérer les représentants du mouvement féministe. «J'ai trouvé la banalisation de cet acte aussi scandaleuse que l'action de l'association», dénonce Fatma Boufenik, représentante de l'Association femmes algériennes revendiquant leurs droits (FARD), qui souligne que son association a créé une page sur le réseau social facebook contre le projet de l'association El Daâwa. Elle n'a été suivie que par 5 personnes alors que la page «projet chasteté» compte près de 3000 admirateurs. Elle considère que «le terme chasteté pour des fillettes de 10 et 15 ans ne peut être qu'une pensée 'd'une personne perverse'. «Porter le voile lorsqu'une femme est majeure, dit-elle, doit être un choix comme celui de ne pas le porter.» Fatma Boufenik souligne que cette action est non seulement une «violence symbolique» envers des petites filles mais aussi une «discrimination»



envers les femmes qui ne portent pas le hidjab.

Le projet se limite, pour l'heure, à la wilaya de Blida – «c'est la presse du mensonge et de la honte qui a dit que nous avons élargi notre initiative à d'autres villes», grogne un représentant de l'association – mais une campagne peut en cacher une autre. Dalila Iamarène, sociologue et activiste dans le réseau Wassyla, y voit un projet ayant des enjeux politiques : «Il y a un tel formatage des esprits à travers les médias, les chaînes de télévision, tous ces cheikhs de tous les pays qui lancent des fatwas absurdes dans la presse à sensation, un tel matraquage où l'on rend les femmes responsables de toutes les turpitudes (...). Ce que nous voyons des suites du Printemps arabe, ce qui se passe en Tunisie, en Egypte nous donne un avant-goût des intérêts politiques des pays du Golfe et de leurs pratiques sociales, les mêmes dérives que nous voyons s'installer progressivement dans notre pays.» L'association est soutenue par l'organisation étudiante UGEL (Union générale des étudiants libres) ainsi que par l'association bénévole pour les orphelins Kafil Yatim. Ensemble, ils assurent aussi le programme «Pour que ton hidjab soit correct» destiné à remettre les étudiantes sur la bonne voie et abandonner ainsi le hidjab «à la mode» pour un voile répondant mieux aux préceptes religieux.

Les cheikhs de l'association tiennent des propos aux accents incantatoires, ponctués de références aux sourates et hadiths,

mais apportant, sur le fond, des idées confuses. Ils livrent ainsi sur leur site internet (post du 6 janvier 2013), leur conception de la place de la femme dans la société algérienne : «Beaucoup de personnes croient que pour qu'une femme participe au développement, elle doit travailler et fréquenter des hommes, pour qu'elle ait son identité propre et pour jouer ainsi son rôle dans la société. Cela est faux, car elle peut jouer un grand rôle à partir de sa maison.» Et d'ajouter : «Malgré tous les droits que Dieu a donné à la femme, elle reste

insatisfaite car l'Occident lui fait penser qu'elle est soumise, emprisonnée, qu'elle est une femme à plaindre (...). Celle qui passe des heures à se couvrir de peinture ne se sent pas plus libre de montrer son vrai visage.» Fatma Boufenik se montre surprise du fait que «les institutions d'Etat de droit et la justice aient laissé faire». «Les associations féminines, dit-elle, n'ont pas à elles seules la responsabilité de protéger les citoyens et citoyennes. C'est l'Etat qui doit être garant du respect des libertés. Il est certain que la société civile, dans son ensemble, et pas seulement les associations de femmes, doit être vigilante, en veille, dénoncer les dérapages et interpellier le pouvoir en place.»

Tous nos efforts pour joindre des responsables du ministère des Affaires religieuses sont restés vains. S'il est vrai que le hidjab a permis à certaines femmes d'avoir plus de liberté et de mener une vie active, si beaucoup réfutent la soumission de la femme dans le port du voile, il est à s'interroger sur les conséquences d'une telle action sur des fillettes auxquelles on inculque, de l'âge de l'innocence, qu'elles ne sont qu'un péché et un objet de désir masculin. Comment pourront-elles, un jour, s'imposer dans une société misogyne et aspirer à l'égalité ou à l'émancipation ?

Amel Blidi

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

le 11 Mars 2013

Projet d'amendements à la loi sur les hydrocarbures

En finir avec la chute des réserves de pétrole et de gaz

Khaled.R

Une fois le texte adopté, en principe début 2013, un nouveau round d'exploration sera rapidement lancé.

Un véritable test d'attractivité du nouveau cadre fiscal encadrant les hydrocarbures.

: l'échec des rounds d'exploration menée depuis 2008 à l'aune de la loi sur les hydrocarbures de 2005. En effet, les compagnies pétrolières internationales se plaignent de la rigidité de ce cadre réglementaire, préférant la loi 86-14 qui présente, selon eux, plus de visibilité et plus de souplesse. Ils se plaignent également du fait que les périmètres proposés dans les appels d'offres sont peu attractifs. Au cours de l'année 2012, le ministère de l'Énergie a élaboré un projet d'amendements à la loi sur les hydrocarbures qui a été approuvé en Conseil des ministres en septembre. Le texte a été soumis à une commission spécialisée de l'APN qui a auditionné responsables du secteur et experts en vue de mesurer la portée de ce document. Ne reste qu'à programmer son adoption par l'APN prévue sans doute au début de l'année 2013. Comment expliquer cette révision de la réglementation encadrant le secteur des hydrocarbures six ans après celle de 2006 amendement la loi sur les hydrocarbures de 2005, toujours en vigueur. La finalité est d'inciter les compagnies internationales à investir dans l'exploration et le développement de gisements. En effet, sans partenariat, il serait plus difficile, voire plus long de développer les ressources en hydrocarbures du pays. Autre facteur qui a fait bouger les lignes

Pressions sur l'accélération du timing ?

L'Algérie fait face à l'explosion de la demande domestique en énergie et à un essoufflement de la production de gaz et de pétrole en raison du déclin d'anciens gisements et de la chute des réserves d'hydrocarbures. On voit mal sans assouplissement de la réglementation une inversion rapide

de la tendance. Il s'agit d'intensifier l'effort d'exploration, de faire appel aux technologies les plus récentes que détiennent les compagnies internationales pour mettre au jour de nouvelles accumulations de gaz et de pétrole via des gisements marginaux rendus rentables, ceux situés dans des zones difficiles ou à risques (offshore, sud-ouest, nord du pays), confirmer le potentiel de gaz de schiste considéré parmi les 10 plus importants dans le monde et améliorer le taux de récupération des gisements anciens. Pourquoi l'adoption de cette loi urge-t-elle

La communauté pétrolière internationale n'est pas restée insensible à ce nouvel environnement. Beaucoup de compagnies s'intéressent au développement des ressources de gaz de schiste en Algérie. On peut citer l'Eni, Talisman, Total. De grandes sociétés de services veulent s'impliquer dans l'exploration et le développement de ces gisements, tels que Schlumberger et Talisman ; pour la pétrochimie et le raffinage, Sonatrach continuera à détenir la majorité. «Sonatrach détiendra 51% dans les projets de pétrochimie et de raffinage en partenariat», a ajouté le président de l'ARH, M. Zerarka. Au plan de la fiscalité, ce texte prévoit des incitations au profit des compagnies étrangères pour développer les petits gisements considérés comme non rentables, les gisements de gaz ou de pétrole non conventionnel (gaz ou pétrole de schiste), l'exploration en offshore, dans les zones peu explorées comme le nord et le sud-ouest du pays. La taxe sur les profits exceptionnels est maintenue, a indiqué, du reste, Mme Annan, conseillère du ministre de l'Énergie.

En guise de rappel, dans de tels amendements, Sonatrach continuera à détenir 51% minimum et le partenaire étranger 49% maximum dans l'exploration et le développement de gisements de gaz et de pétrole en Algérie. La compagnie pétrolière nationale conserve le monopole sur le transport par canalisations avec une part de 100% dans l'exploitation et la réalisation de gazoducs et d'oléoducs, a ajouté Ahmed Mecheraoui, conseiller du ministre,

au cours d'une conférence de presse organisée à l'automne 2012.

Total attend la révision de la loi sur les hydrocarbures

Comme indiqué par Liberté, le législateur donne, du reste dans ces propositions de changements la possibilité à Sonatrach de conclure des contrats de gré à gré en cas de besoin avec les grandes compagnies internationales (acquisition de savoir-faire technologies, développement de gisements nécessitant des techniques que maîtrisent ces grandes compagnies internationales). Mais ils devront être approuvés en Conseil des ministres. Quant à la mise en œuvre de ces changements, elle interviendra une fois le texte adopté au Parlement prévu prochainement. Le nouveau round en matière d'exploration sera alors lancé une fois ce nouveau cadre législatif approuvé, a indiqué M. Betata, le président d'Alnaft. Le texte d'amendements à la loi sur les hydrocarbures sera programmé en principe en janvier 2013, voire le 1er trimestre, pour adoption par l'APN. Ce sera au tour ensuite du Sénat d'approuver le texte. L'appel d'offres sera alors immédiatement lancé. Selon une source du ministère de l'Énergie, Alnaft a bien avancé dans la préparation de l'appel d'offres. Si tout se passe bien, les premiers contrats de partenariat sous le nouveau cadre fiscal régissant les hydrocarbures pourraient être signés le 1er semestre 2013.

Un nouveau contexte pourrait s'ouvrir plus favorable à la redynamisation du partenariat. D'ailleurs, Total attend l'adoption du texte, selon une source sûre du ministère de l'Énergie, pour pouvoir réviser le contrat portant développement du gisement de gaz de l'Ahnet sous les nouvelles conditions fiscales.

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 02 Janvier 2013

Nouveau projet de loi : Des condamnés pourront exercer une activité commerciale

Yazid Alilat

La session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN) devrait examiner et adopter un nouveau projet de loi sur l'organisation des activités commerciales.

Actuellement au bureau de la Commission des Affaires économiques, du Développement, du Commerce, de l'Industrie et de la Planification, présidée par M. Toufik Tourèche, ce projet de loi introduit une nouveauté : celle d'autoriser, dorénavant, d'anciens condamnés par la justice à exercer une activité commerciale, et surtout, à postuler à l'octroi d'un registre de commerce. Les amendements proposés par le gouvernement consistent, notamment, en la re-formulation de l'article 8 de ladite loi, à travers la modification de la liste de délits et de crimes qui privent leurs auteurs du droit au registre de commerce.

Une singulière proposition donc introduite par le ministère du Commerce dans le nouveau texte devant réguler et gérer le secteur du Commerce. Dès lors, les changements introduits dans la loi du 14 août 2004 ont pour objectif la réinsertion sociale de certaines catégories de personnes, dont celles ayant eu des contentieux judiciaires.

Ainsi, certaines personnes, condamnées par la justice, peuvent postuler à l'octroi d'un registre de commerce à travers la modification de l'ancien texte de 2004. L'article 8 de la loi de 2004, revu dans la nouvelle mouture, constituait un obstacle pour de nombreux postulants à la création d'entreprise, notamment les jeunes promoteurs dont les extraits de casiers judiciaires portent des mentions relatives à des délits ou crimes commis. Pour autant, cette interdiction reste en vigueur pour les personnes «condamnées et non réhabilitées pour les crimes et délits commis en matière de mouvement de capitaux de et vers l'étranger», de «la production et la commercialisation de produits falsifiés destinés à la consommation humaine ou animale». Le même texte interdit également l'activité de commerce ou d'entreprendre à travers l'établissement d'un registre de commerce aux personnes ayant fait l'objet de faillite ou poursuivies pour atteinte aux droits d'auteurs, ou celles impliquées dans des affaires liées au trafic de stupéfiants, de corruption ou de contrefaçon. Le projet de loi, qui sera



débatu lors de cette session parlementaire de printemps, a été défendu, lundi, par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, devant la commission spécialisée de l'APN. Devant les membres de cette commission, M. Benbada a indiqué que ce texte de loi avait pour objectif «de combler les lacunes de la loi de 2004, en vue de l'adapter à la situation économique actuelle, notamment en ce qui concerne la facilitation de la création d'entreprises et d'emplois au profit des jeunes». Le même projet de loi va apporter, par ailleurs, de nouvelles mesures pour soutenir l'emploi de jeunes et l'investissement, afin de combler les insuffisances de l'actuelle loi, sept années après sa mise en oeuvre, pour la rendre plus cohérente et plus efficace par rapport au contexte socio-politique actuel.

Enfin, le même projet de loi introduit des mesures coercitives à l'encontre des commerçants, dont les boulangers, «superettes» et épiceries de quartiers notamment, qui auront «baissé rideau» durant les fêtes nationales, religieuses ou les week-ends. Une amende allant jusqu'à 300.000 dinars sera imposée aux «contrevenants».

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

le 03 Avril 2013

50 ans de littérature féminine : la frontière du silence



à gauche : l'écrivaine Maïssa Bey / à droite : l'écrivaine Nina Bouraoui

La 19^e édition du Maghreb des livres était consacrée à «Cinquante ans d'écriture au féminin». Selon Bouba Tabti « la production littéraire féminine algérienne dans son expression romanesque est en plein essor depuis 1947 ». Les premières œuvres sont pétries de préoccupations liées à la colonisation (Djamila Debèche) et aux problématiques de l'exil, de la marginalité, du déchirement, de l'attachement à la terre natale et à la culture orale (Fadhma Aït Mansour, Marguerite Taos Amrouche). En 1957, Assia Djebbar, figure de proue de la littérature algérienne, publie son premier roman : « La Soif ». La littérature des années 1970 s'inspire des thèmes puisés de la société et l'histoire algériennes. La production romanesque des années 1980 est marquée par le retour d'Assia Djebbar avec « Femmes d'Alger » dans leur appartement qui « inaugure le cycle de l'écriture de la maturité ». Puis apparaît Cow Boy de Lachmet Djanet (1983). Narré à la première personne, le récit nous immerge dans l'intimité d'une enfant et de sa relation avec sa mère dans le contexte de la période coloniale. Durant

les années 1990, la situation de violence qui prévaut en Algérie et la volonté de rendre compte d'un passé et d'un présent marqués par le désenchantement, incitent à l'écriture. Des femmes écrivent. Parmi elles Malika Mokkedem, Ghania Hamadou, Nina Bouraoui, Maïssa Bey... La production littéraire de cette période a été qualifiée d'«écriture de l'urgence». Les années 2000 se caractérisent par une évolution sur le plan thématique, stylistique et métaphorique. De nos jours, de plus en plus de femmes écrivent. Beaucoup privilégient les récits courts : nouvelles, contes, romans de jeunesse... Ces femmes expriment «le besoin de dire, de se faire entendre dans un pays où la parole des femmes a longtemps été plus proche du chuchotement». L'écriture revêt pour elles «une fonction thérapeutique», explique B. Tabti. Cette analyse vient faire écho à l'intervention de Christine Détrez, chercheuse en sociologie de la culture et du genre. Son essai « Femmes du Maghreb, une écriture à soi », repose sur une enquête qualitative réalisée en Algérie, au Maroc

et en Tunisie auprès d'écrivaines qui publient dans leur pays et en France. Selon cette étude, la plupart des romancières algériennes appartiennent à des milieux assez aisés. Beaucoup publient sous des pseudonymes et à compte d'auteur. L'écriture est un moyen de s'affirmer, d'exister en tant qu'individu différencié. Ecrire revêt une dimension essentiellement identitaire et exprime la volonté de s'approprier «soi». Le phénomène de la pluralité linguistique a tendance à caractériser l'acte d'écriture des écrivaines de la nouvelle génération. Cette donne montre que les langues, le français et l'arabe littéraire, sont appréhendées comme des moyens d'expression, d'extériorisation, dans un registre libéré des carcans et des tabous. Par ailleurs, l'intervention de Maïssa Bey a mis en exergue deux points cruciaux : la nécessité de pérenniser la production littéraire féminine et celle de décroiser cette littérature qui a tendance à être définie comme une écriture liée au «tragique». Selon elle, ce constat ne s'est jamais posé à l'égard de l'écriture masculine : «Un homme qui écrit a quelque chose à dire», explique-t-elle; une femme qui écrit «a toujours quelque chose à dénoncer». Et à l'auteure de conclure sur le ton de la révélation: «Il faut beaucoup de courage pour franchir la frontière du silence».

Nadia Agsous

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

le 22 Février 2013

RÉSIDENCE FRANCO-ALGÉRIENNE POUR LE LIVRE JEUNESSE

Cinq auteurs, cinq illustrateurs pour cinq livres

Hind.O

Une fois n'est pas coutume, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel reçoit actuellement entre ses arcades de la villa Abdeltif une résidence consacrée à la création littéraire. Une première. Un projet bilatéral algéro-français, entre Paris et Alger. Il est coorganisé par l'Aarc et les éditions qui aiment les différences (Leqald). Débutée le 1er avril, cette résidence durera deux mois et s'étalera donc jusqu'au 31 mai. Elle réunit cinq auteurs et cinq illustrateurs afin qu'ils puissent créer cinq livres jeunesse bilingues. Il s'agira de cinq jeunes auteurs et cinq illustrateurs algériens et français, qui travailleront ensemble afin d'imaginer, créer et réaliser ces livres. «Cette résidence de Dar Abdeltif inaugure la première escale du projet «maisons d'éditeurs temporaires» entre les deux rives de la Méditerranée qui consolide les liens interculturels où chacun apporte ses différences pour créer ensemble», peut-on lire dans le communiqué de l'Aarc. Rappelons que Dar Abdeltif est un espace de création riche en histoire. L'équipe Leqald est composée comme suit: côté auteurs, on trouve Jessica Chekroun. «La première histoire que j'ai écrite est une aventure dans ma résidence à Fort-de-France en Martinique, bercée par la collection Rose que ma mère lisait enfant, sur fond de petites filles modèles. Je me souviens aussi de mon premier livre échangé avec mon père, Siddharta, de Herman Hesse, et du bonheur de cette lecture partagée. Je voyageais déjà.

La curiosité de l'humain dans sa diversité n'est pas sans rapport avec mon arbre généalogique, réminiscence des exodes familiaux, la thématique de l'exil s'impose constamment à moi. J'ai donc commencé par une maîtrise de sociologie sur «les migrations et les relations inter-ethniques». Dans ma vie, il y a la photographie et mes premiers appareils

photos que je conserve toujours dans leur boîte, comme autant de totems de mon initiation. Il y a aussi mon oncle parisien, mon Albert Londres à moi, qui m'apprend à jouer aux échecs, et me fait rêver avec ses histoires récoltées aux quatre coins du monde lors de ses reportages. Mon désir d'écrire, d'être journaliste est aussi venu avec ma passion du snowboard, et mon envie, moi aussi, de suivre ces champions pour raconter leurs histoires», confie-t-elle. Parmi les autres auteurs, il y a aussi Meryam Djeghri d'Alger. Sofiane Djebbar, 27 ans de l'association Emir Abdelkader de Mascara aime lire et écrire dans des registres différents avec un penchant pour Chester Himes, Voltaire et la littérature de science-fiction. Jean-Yves Hamon de Barcelone. Il s'est construit en parlant et en écrivant avec le français et l'espagnol. «En grandissant, je suis devenu réalisateur et scénariste, j'ai continué à jouer avec différents langages. Je n'ai jamais su ni pu travailler seul. A chaque étape d'un film ou d'un scénario, je collabore avec des artistes n'ayant pas les mêmes codes que moi, pour ouvrir de nouveaux horizons. En lisant le projet de Leqald je me suis dit qu'il réunissait toutes les facettes de mon métier, en un seul et même projet. Je n'ai pas pu résister à l'envie de participer et de manipuler, une fois de plus, de nouveaux codes et langages.» Enfin, Anis Saïdoune d'Alger. Côté illustrateurs, cette fois, on trouve la belle Rym Laredj qui vit entre Paris et Alger, elle est photographe, peintre, actrice et cinéaste. Nawel Louerrad d'Alger est architecte de formation, elle poursuit des études de scénographie, puis des études théâtrales en France. De retour en Algérie, en 2009, elle travaille successivement dans le milieu théâtral, dans la presse écrite avant de toucher à la bande dessinée. De son

côté, Géraldine Mercier vit à Nice. «Après des études aux Beaux-Arts de Monaco, j'ai poursuivi mon intérêt pour la sémantique et les mots, au travers du dessin et de l'écriture (les deux, dans mes feuilles, ne vivant que très rarement l'un sans l'autre...). Parallèlement, en collaboration avec des chorégraphes et metteurs en scène, mes lectures subjectives, prennent aussi tournure sous la forme de scénographies de spectacles vivants», raconte-t-elle. Marion Jaulin de Bruxelles. Diplômée des Beaux-Arts de Montpellier avec une formation complétée par un savoir-faire artisanal à l'école de peinture Van der Kelen de Bruxelles. Enfin, Donatelle Liens de Lyon se définit comme une «gribouilleuse depuis presque toujours. (...) A la manière d'un sismographe, c'est ainsi qu'un de mes professeurs définissait mon trait. Et lorsque mes crayons ne sont pas suffisamment bien taillés, la photographie prend le relais». Tout ce beau monde recevra donc cette semaine une formatrice, éditrice, appelée Nadia Roman qui vit et travaille à Nice. Notons, enfin, le nom de Clémence Lavergne-Roman sans qui le projet n'aurait pas vu le jour. C'est à elle que nous devons cette résidence forte intéressante, surtout dans un pays où le livre de qualité fait défaut. Clémence vit à Paris. Elle s'est attachée à la valorisation et à la diffusion de «l'objet livre», lors d'un stage de communication dans la maison d'édition jeunesse Sarbacane, à Paris. Elle décide, en juin 2012, de créer Leqald, et travaille depuis au projet inaugural entre Paris et Alger. C'est ainsi que naissent les idées et fleurissent les créations.



le 13 Avril 2013

La doctrine soufie et la résistance algérienne au 19^e siècle

Par : Bakhta MOUKRAENTA

Chercheuse associée au centre Camille Jullian, Aix-en-Provence

La politique coloniale française en Algérie pendant la période d'occupation a eu un profond impact sur la pensée doctrinale dans la société algérienne (...) Le colonialisme a su appréhender depuis les premières années les éléments de force et de faiblesse dans la croyance religieuse algérienne, en raison de ses relations avec l'empire ottoman dont l'Algérie était une de ses dépendances de 1518 à 1830 (...) Pour élaborer cette recherche, nous aurions aimé pouvoir nous appuyer sur des enquêtes officielles, des rapports d'administrateurs (...), mais il est plus souvent dérisoire de les chercher pour la phase située entre 1871 et 1891. Nous noterons que pour la période que nous étudions ici la religion musulmane n'est pas au centre des préoccupations des politiciens, vu que les cultes ne sont en Algérie qu'une branche mineure de l'administration. La politique coloniale envers la doctrine soufie des algériens se reflète dans l'affrontement mené contre les confréries comme en témoignent les résistances populaires du 19^e siècle. Ainsi, la destruction des mausolées, comme le cas du Mausolée Sidi El-Cheikh, quand l'un de ses petits enfants cheikh Bouamama se révolta contre eux. Ils essayèrent d'anéantir la confrérie Rahmania suite à la résistance d'El Mokrani et du Cheikh El Haddad. Par ces actions, la colonisation n'a fait qu'enraciner la pensée soufie dans la société algérienne (...) Officiellement la position de la France en regard de la religion musulmane demeura toujours fondée sur l'affirmation du général De Bourmont (...) Suivant certains avis du côté français, cet engagement se trouva dépassé par l'évolution historique ; mais il ne fut jamais renié dans son principe. La convention de 1830 subsista dans l'esprit des algériens (...). Nous allons essayer de savoir quelle était la ténacité de la société algérienne dans le maintien de sa religion et sa réaction vis-à-vis de la politique coloniale (...). Au lendemain de l'invasion de l'Algérie, le voyageur J. Poujoulat répond à une interrogation posée par son ami Bugeaud en 1844 sur les raisons de leur venue en Afrique : « (...) dans l'ordre de continuer le travail commencé par Godefroy, Louis VII et Saint Louis (...) ». Les français ont vu dans la chute d'Alger, la chute de l'un des bastions de l'Islam. le 11 juillet 1830 à la prise d'Alger, les troupes françaises avec De Bourmont ont organisé une fête religieuse sur la place principale de la Casbah. Puis ils ont transformé la mosquée Ketchaoua construite en 1794 par Hassan Pacha en église (...). Selon les statistiques de 1899, il ne reste à Alger que 5 sur les 175 mosquées qui existaient à la veille de l'occupation. Les zaouïas ont subi le même sort. Plus grave encore, les abus ont inclus la destruction de tombes puisque en 1832 le Duc De Rovico a ordonné la des-

truction du cimetière musulman en prétextant des travaux d'extension de la route liant Bordj Bou Lila à Bab Azzoun, mais le plus scandaleux fut l'extraction des squelettes d'Alger vers Marseille pour les utiliser dans l'industrie. Le mépris des institutions musulmanes se propagea dans d'autres villes (...). La lutte acharnée des algériens s'est reflétée dans les programmes du mouvement national ... Ce facteur a augmenté au cours de la révolution armée, et ne disparaît que dans le programme de Tripoli en 1962. Les résistances du 19^e siècle ont été classées par les chercheurs en deux catégories : politique et religieuse (...). Avant l'année 1843, Abdelkader a résisté pour la formation d'un nationalisme arabe (...). Nous ne pouvons parler de la doctrine soufie et son rôle dans la résistance sans aborder le phénomène du Mahdisme. L'idée s'est enracinée dans la société musulmane depuis le Moyen Age. Il est donc normal que les algériens y croyaient puisqu'elle symbolisait la délivrance des injustices, guidés par un homme pieux. Ce phénomène a vu le jour après la fin des résistances de L'Emir Abdelkader et Ahmed Bey (...). La capture de Boumaaza rendit ce mythe du Mahdi crédible (...). En 1845, un autre personnage à Cherchell, s'appropriâ l'image du Mahdi. Il se nommait Mohamed Ben Abdallah, adepte de la Tariqa Taybia (...). En 1846, apparut el Cheikh el fadel qui se proclamait « *Mûl el. Sâ'a* », il attaqua Tlemcen avec 800 cavaliers et plus de 1000 hommes (...). Les confréries ont joué un rôle primordial dans les résistances du 19^e siècle, et c'est pour cela que la culture soufie s'est mêlée à la religion et le soufisme est devenu l'élément de la personnalité de la société (...). Devant cette résistance, l'officier en chef d'El Bayadh fit exploser le tombeau de Sidi Cheikh Abdelkader Ben Mohamed, Fondateur de la confrérie Cheikhiya, ce qui fit que renforcer encore la résistance (...). Par conséquent l'administration française a essayé de trouver des solutions à cette erreur. La première fut d'attirer le chef de la tribu des Gheraba Slimane ben Kaddour pour ramener les Ouled Sidi Cheikh vers leurs camps, mais cette tentative échoua (...) le général Thomassin, gouverneur d'Oran proposa de les attirer. Ils arrivèrent à un arrangement avec Si kaddour en 1883 consistant à rebâtir le tombeau et à verser une indemnité annuelle de 60.000 francs à Si kaddour et sa famille (...). Les symboles soufis de la révolution ont bien marqué l'histoire dans leur vie et après leur mort. Il est à signaler qu'il y a eu certains abus dans l'adoration des

Célébration du «S'boue» à Timimoun La fête dans la tradition

Sihem Oubraham

Durant cette fête religieuse, tous les saints locaux sont évoqués. Une véritable relation est établie au niveau cérémonial entre deux éléments : le baroud et la haddra. Deux groupes distincts, mais qui se retrouvent mêlés pour la circonstance. Une ambiance particulière au cours de laquelle on chante. Le grand pèlerinage du «S'boue» débute par un imposant rassemblement sur la place principale de Timimoun, marquant ainsi le coup d'envoi des cérémonies du Mawlid Ennabaoui. Les différents Archs de la région s'identifient et se regroupent. La localité de Timimoun a sa propre tradition. Si dans d'autres régions du pays, l'occasion se célèbre le jour même de la naissance du Prophète, Timimoun le fait depuis des siècles le septième jour. D'où l'appellation donnée à la fête : «S'boue». La célébration du «Mawlid Ennabaoui Echarif» est organisée par Adrar, Timi et Bouali qui se partagent la cérémonie destinée à la nativité du Prophète. Timimoun et ses environs fêtent le «S'boue» où beaucoup de personnes affluent de partout. La ville offre à ses visiteurs le meilleur des souvenirs. Les hommes s'activent dans la préparation de la poudre des fusils et des tenues vestimentaires qu'ils porteront à cet effet ; les femmes, de leur côté, après avoir moulu les grains de blé, préparent le couscous. Cette région est très appréciée pour sa vaste palmeraie et la féerie de ses sites. Les gens s'y donnent rendez-vous. Depuis plus d'une semaine, les habitants s'affairent sans relâche au nettoyage de la cité. Les femmes les réceptionnent et sans répit, dans une ambiance colorée et fraternelle, roulent ce fameux couscous très apprécié dans la région et par les visiteurs occasionnels. Dans les mosquées, les versets du Coran sont psalmodiés du crépuscule au lever du soleil et une grande «Fatiha» regroupe l'ensemble des fidèles à l'aube afin d'invoquer le Pardon et la Bénédiction divine. La célébration du S'boue a lieu, comme le veut la tradition, le dernier mercredi du mois de janvier. Sitôt, les gens déambulent dans les ruelles de Timimoun devenue étroite pour contenir cette grappe humaine. Ils sont venus de partout, du Nord, du Sud, et parfois même de l'étranger. Les citadins sont parés de leurs plus beaux habits où le blanc domine, la tête recouverte d'un long turban appelé «chèche», qui les protège des rayons ardents du soleil. Les femmes portent des tenues brillantes (izar) et se font belles pour la circonstance par l'application d'un maquillage traditionnel où le «k'hôl» et le «meswek» mettent en relief leur beauté. Le henné est omniprésent, et tous s'enduisent les mains en guise d'ornement. Le but est de se retrouver au courant de l'après-midi dans un endroit à 2 ou 3 km de la ville appelé «Houfrat ouled Belkacem». Pas une place de libre. Puis, tout le monde attend l'arrivée des tribus locales brandissant l'étendard (Sendjak), et celle qui parviendra à le planter avant les autres bénéficiera du droit d'être élue tribu de l'année et remettra en jeu cette précieuse couronne l'année suivante. Un spectacle à ne pas rater. Les youyous fusent

de partout agrémentant cette ambiance. Des troupes folkloriques constituent l'attraction principale de cette journée. Sous un rythme enivrant qui vous fait chavirer, des chants sont fredonnés. Dans des gestes magnifiques, arborant de belles gandouras d'un blanc immaculé, des hommes dansent, armés de fusils. Leur danse soulève l'engouement de la foule. Puis, soudain, dans un éclair étourdissant, la poudre tonne dans un immense tas de poussières sous les applaudissements nourris de spectateurs abasourdis. Cette joie qui se lit sur les visages rassure, et dans un élan de solidarité générale, chacun est heureux, oubliant, pour un instant, les soucis de la vie quotidienne. Une pause est marquée pour savourer le couscous. Assis à même le sol, formant des groupes de 8 ou 10 personnes, les convives s'installent. Dans un ordre immuable, lait, dattes et melfouf défilent. Puis arrive le couscous couronné de viande et de légumes, et sitôt le couvercle soulevé, quelqu'un se saisit de la viande et commence une répartition équitable par petites boulettes. Salade, fruits et limonade clôturent ce repas. Puis vint le moment tant attendu, celui de siroter les trois verres de thé qui vous râpe la langue. Le spectacle reprend l'après-midi et les «Galals» se font entendre au loin. Cette manifestation socioculturelle change de l'ordinaire. La fête se prolonge tard dans la soirée par des parades de danse où les hommes se livrent un combat en croisant le fer (épées de fabrication artisanale), parfois des gourdins les remplacent sous le rythme saccadé des bendir et des aghlal. «La fête débute la veille du S'boue au quartier de Timassine», nous raconte cette femme venue d'Aïn Temouchent. Un premier rassemblement des habitants représentant les ksour limitrophes se tient, en effet, au sixième jour du Mawlid, à la zaouïa de Sidi-Ahmed-Benyoucef. Dans des gestes mémoriaux, des hommes dansent. Leur danse soulève l'engouement de la foule. Baptisée «sara», cette magnifique danse attire de nombreux curieux qui bravent le froid, et chacun se réchauffe comme il peut et n'ose quitter cette place où se déroule ce spectacle. Dans la journée, le mercure ne se montre guère clément, et les premiers rayons solaires vous réchauffent et vous rappellent la dure réalité du Sud algérien, mais il vous réchauffe aussi le cœur rempli d'une grande générosité. Les rites de courtoisie ont une valeur hospitalière. L'appel est lancé pour le développement du tourisme dans la région qui véhicule l'âme de toute une population et conjugue l'esthétique qui fait toute la valeur du produit historique de la région, parce qu'il est l'expression vivante de toute une société. Le grand rassemblement de l'ensemble des ksours et tribus de différents saints de toute la région se déroule, cependant, à la «Hofra», où se trouve la célèbre zaouïa de Sidi Elhadj Belkacem (...).

le 10 Février 2013

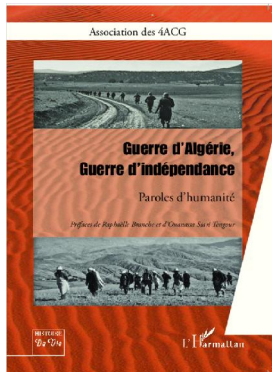
EL MOUDJAHID
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

[BIBLIOGRAPHIE]

Guerre d'Algérie guerre, d'indépendance

Association des 4ACG

Editions L'harmattan 2012



Cet ouvrage rassemble des récits divers de combattants français et algériens, harkis, pieds-noirs, réfractaires, médecins, infirmières, membres de leur famille, tous mêlés d'une façon ou d'une autre à la guerre. Ce dont ils témoignent, c'est qu'aujourd'hui pour tous ces acteurs, l'heure est venue de parler et d'entendre, de donner

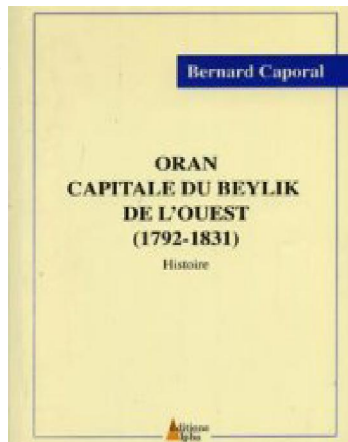
et de recevoir, des deux côtés de la Méditerranée. C'est bien le sens de ce livre : faire entendre la multiplicité des voix, contribuer à une mémoire chorale de la guerre

Oran, capitale du Beylik de l'Ouest

Bernard Caporal

Editions Alpha, Alger, 2012

La période ottomane étudiée dans ce livre ne recouvre qu'une quarantaine d'années de son histoire. Elle n'en demeure pas moins essentielle, car elle a marqué radicalement son destin. Occupée dès 1509 par l'Espagne qui la transforma en un préside majeur, elle fut, durant près de 3 siècles, tenue à l'écart de la vie de la régence d'Alger. Par les conquêtes de Mohammed El Kebir, la ville fut libérée de l'occupation ibérique. Une page de l'histoire d'Oran était tournée



Problèmes économiques N°3058

Energie, l'heure des choix



La documentation

française, Janvier 2013

Également dans ce numéro :

- Reprise de l'emploi : une comparaison RMI-RSA
- La voie chilienne
- La politique industrielle en Europe

[FILMS]

Ce que le jour doit à la nuit



Ce que le jour doit à la nuit est un film d'Alexandre Arcady basé sur le roman éponyme de Yasmina Khadra.

L'histoire parcourt l'Algérie des années 1930 aux années 1960, racontant le destin de Younes, jeune Algérien élevé comme un pied-noir par son oncle. Il traverse les tragédies vécues par son pays, dont la bataille de Mers el-Kébir et la guerre d'Algérie, sur un fond d'histoire d'amour impossible.

[MUSIC]

Groupe Index El Basma et Mantouj Bladi 2012

